



N°16 /// MARS 2025

SOMMAIRE

- **LE CODÉVELOPPEMENT**
- **RÉCITS DE PARCOURS**
- **NOMINATION À LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAÛNE**
- **NOMINATION À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON**
- **LE LIVRET D'ACCUEIL**
- **LES IMMERSIONS VIA LE DISPOSITIF « VIS MA VIE »**
- **REJOINDRE L'ACADÉMIE LORSQU'ON EST EN SITUATION DE HANDICAP**
- **CAMPAGNE 2025 DE DEMANDE DE RECONVERSION ET ADAPTATION DISCIPLINAIRE**
- **DEVENIR FAISANT FONCTION PERSONNEL DE DIRECTION**
- **LES RENDEZ-VOUS DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE**

L'INFO RH

dans l'académie

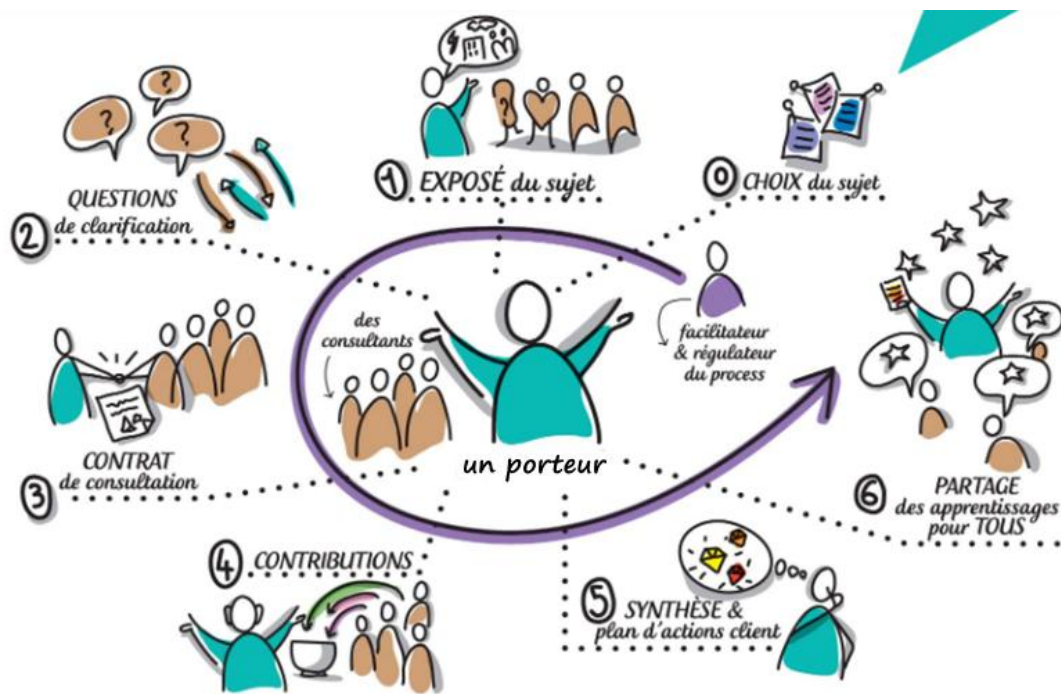
LE CODÉVELOPPEMENT

L'intelligence collective au service de l'amélioration des pratiques professionnelles

Dans le cadre du Grenelle de l'éducation et conformément aux engagements pris dans sa feuille de route pour les ressources humaines, l'académie de Besançon favorise la mise en place progressive d'**ateliers de codéveloppement**.

Il s'agit d'un outil de formation qui s'appuie sur le **partage d'expériences et la coopération entre personnels**. Il favorise la prise de recul sur une situation complexe et la proposition de pistes d'amélioration. Le codéveloppement implique des règles de fonctionnement spécifiques : confidentialité, écoute, respect et bienveillance.

Depuis le début de l'année scolaire, sept groupes constitués de personnels d'un même métier se réunissent à intervalle régulier. L'animation est confiée à un binôme de « facilitateurs ». Les situations professionnelles sont amenées librement par chaque participant et font l'objet d'une analyse décomposée en six étapes distinctes.



Le dispositif a vocation à être proposé plus largement à toutes les fonctions.

aide à la prise de recul
trouver des pistes
Enrichissant
permet une posture intellectuelle
l'union fait la force
Collectif
avoir des idées
enrichissant et aidant
on peut compter sur un collectif
Entraide Réflexion Analyse Indispensable

”
Très satisfaite de ce temps d'analyse de la pratique

”
Un espace d'écoute et de co-construction très bien cadré

”
Super atelier, dense, mais on ne voit pas le temps passer et surtout très utile dans nos actions au quotidien

RÉCITS de parcours

Retrouvez des témoignages de parcours professionnels qui ont évolué en interne, dans une autre administration, ou dans un projet hors fonction publique.

DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE
SOPHIE

DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE
LUCIE

DÉCOUVREZ LE PORTRAIT DE
ALICE

NOMINATION À LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAÔNE

Madame Catherine RIDARD a été nommée directrice académique des services de l'Éducation nationale de Haute-Saône à compter du 27 janvier 2025.

NOMINATION À LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON

Monsieur Julien ROCHE a été nommé secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines de l'académie de Besançon, à compter du 17 mars 2025.

LE LIVRET D'ACCUEIL

Un outil d'intégration et une source d'informations professionnelles

Chaque année, l'académie de Besançon accueille de nouveaux personnels, qu'ils soient administratifs, enseignants ou contractuels, au sein de ses services rectoraux, départementaux et dans les établissements scolaires.

Pour faciliter leur intégration, des livrets d'accueil sont mis à leur disposition. Ils fournissent des informations essentielles sur les postes, les missions, les perspectives d'évolution professionnelle, les droits et autres renseignements pratiques.

Conçus pour répondre aux besoins spécifiques des différentes catégories de personnel, ces livrets tiennent compte du statut et du rôle de chacun au sein de l'académie. Ils constituent également une ressource précieuse pour tout personnel déjà en poste, quelle que soit son ancienneté.

Retrouvez [ici les livrets](#) pour :

- les administratifs en service académique
- les administratifs en établissement scolaire
- les enseignants stagiaires second degré public
- les enseignants contractuels second degré public
- les professeurs des écoles contractuels public
- les maîtres contractuels stagiaires second degré privé
- les maîtres de l'enseignement second degré privé



LES IMMERSIONS VIA LE DISPOSITIF « VIS MA VIE »

Un bon tremplin pour découvrir la réalité du terrain

Le dispositif existe dans l'académie depuis 2021. Tout agent, toute catégorie confondue, premier et second degré, peut s'en saisir pour découvrir de nouvelles fonctions et d'autres contextes professionnels au sein de l'Éducation nationale.

Chacun dispose de quatre demi-journées sur temps de travail pour explorer une fonction incarnée par plusieurs personnes ou des fonctions différentes. Depuis septembre 2024 plus d'une trentaine d'agents en ont bénéficié.

Mode d'emploi

- J'identifie le ou la collègue auprès de qui je souhaite effectuer cette rencontre découverte (appui possible du conseiller RH de proximité pour la mise en relation).
- Je sollicite l'avis du supérieur hiérarchique sur mon souhait d'activer le dispositif et je vérifie avec lui que la date et la durée de mes déplacements soient compatibles avec le fonctionnement du service.
- Une convention formalise la demande et les modalités d'accueil. Elle est mise en place avec le conseiller RH.
- Un ordre de mission est édité par l'École académique de formation continue.

Les bénéficiaires : découvrir, approfondir ses connaissances sur un métier et parfois valider un projet.

”

Ce dispositif a répondu à mes objectifs qui étaient d'observer une classe de lycée en activité et d'échanger avec le professeur concernant les contenus, la gestion de la classe et la préparation des séquences.

”

Rencontre enrichissante et concrète dans l'approche du poste de gestionnaire dans un collège, ainsi que la présentation des outils de gestion comptable.

”

L'accueil était parfait et les CPE ont pris soin de me montrer les différents aspects de leur profession ainsi que les différentes procédures adaptées aux situations. Ce stage était très constructif et me conforte dans mon projet de reconversion

”

Dorénavant, je suis déterminée à passer ma certification complémentaire pour pouvoir enseigner dans des classes et filières bi-langues et internationales

”

J'ai pu y découvrir le travail effectué par un professeur de français à partir de la lecture d'un ouvrage en amont avec sa classe lors de l'accueil d'une autrice au sein du CDI du lycée.



REJOINDRE L'ACADÉMIE LORSQU'ON EST EN SITUATION DE HANDICAP

Il existe deux voies possibles de recrutement :

- **La voie contractuelle pour les personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).**

La campagne annuelle est en cours. Les candidatures sont à transmettre jusqu'au **31 mars 2025**. Elle concerne les métiers de la filière administrative, les postes d'enseignant des premier et second degré.

Le dossier de candidature est téléchargeable [ici](#).

- **Le recrutement par concours**

Ouverts à tous, des aménagements d'épreuves sont possibles pour les personnes en situation de handicap ou bénéficiaires de l'obligation d'emploi. L'ensemble des filières d'emploi est concerné : filières enseignante, administrative, sociale et de santé, ainsi que le corps d'ingénieur et personnel technique de recherche et de formation (ITRF).

Pour plus de détail, rendez-vous sur la page académique : [Recrutement de personnels en situation de handicap](#)

Votre contact pour :

- le recrutement des personnels en situation de handicap
- le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap

Betty Devillairs, correspondante handicap académique
correspondant-handicap@ac-besancon.fr / Tél. 03 81 65 73 95

[Handicap, tous concernés](#)



MARDI 11 FÉVRIER 2025

**DROITS DES PERSONNES
EN SITUATION
DE HANDICAP :**
*20 ans après la loi de 2005,
innover pour aller plus loin*

CAMPAGNE 2025 DE DEMANDE DE RECONVERSION ET ADAPTATION DISCIPLINAIRE

Les enseignants du second degré peuvent évoluer dans leur carrière, au sein des métiers de l'enseignement, grâce à deux dispositifs : la **reconversion** et l'**adaptation disciplinaire**.

Lors de la prise de fonction, l'enseignant bénéficie d'un accompagnement individualisé d'une durée de **deux ans**.

ADAPTATION

Elle permet d'enseigner une nouvelle discipline en complément de sa matière d'origine. L'enseignant acquiert une bivalence et peut être affecté sur des heures complémentaires

Validation par le corps d'inspection sous la forme d'un rapport versé au dossier administratif de l'agent.

RECONVERSION

Elle permet de changer totalement de discipline tout en conservant son corps, son grade et son échelon.

Validation par le corps d'inspection sous la forme d'un rapport.
Publication d'un arrêté ministériel.
Participation au mouvement académique.

La demande est à saisir sur **Colibris** après avoir pris contact avec son **conseiller RH de proximité**. La campagne débutera le 17 mars 2025. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **02 mai 2025** avec une prise de fonction dès la rentrée suivante.

DEVENIR FAISANT FONCTION PERSONNEL DE DIRECTION

Avant de s'engager dans la voie de personnel de direction, le rectorat propose de se familiariser avec le métier en postulant au vivier des Faisant fonction de personnel de direction.

Ce dispositif permet, pour une durée plus ou moins longue, de faire l'intérim, sur un poste d'adjoint au chef d'établissement dans un collège, un lycée général et technologique ou un lycée professionnel.

Retrouvez le calendrier et la procédure de candidature [ici](#).



LES RENDEZ-VOUS DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Participez aux prochains webinaires proposés par les conseillers RH de proximité :

- Mercredi 26 mars à 14h : « **Cultiver son réseau** » *(nouvelle date)*
Prenez conscience de votre réseau professionnel et apprenez à le développer pour soutenir vos projets personnels
- Mercredi 07 mai à 14h : « **Développer ses compétences par la professionnalisation** » *(nouvelle date)*
Découvrez les opportunités de professionnalisation et les leviers disponibles pour renforcer vos compétences

Ces sessions d'information sont ouvertes à tous les personnels de l'académie sans inscription préalable. Chaque présentation sera suivie d'un temps d'échange et de questionnement avec les participants.

Les liens de connexion vous seront envoyés sur votre boîte mail académique quelques jours avant chaque webinar.



NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE

Contactez le conseiller RH de votre réseau
via la plateforme ProxiRH dans [PraticPlus](#)

Retrouvez l'ensemble des Lettres RH sur le site de l'académie de Besançon > [ICI](#).

Académie de Besançon

10 rue de la Convention | 5 rue du Général Sarrail | 25000 Besançon

Téléphone 03 81 65 47 00 | ce.rectorat@ac-besancon.fr | www.ac-besancon.fr

